

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.		
CHAPITRE X. — SERVICES DIVERS.		
Art. 48. Subside à la caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 24 juillet 1890.	110,000 »	225,000 »
Art. 49. Enquête sur l'ankylostomie dans les divers bassins houillers du pays, et études de mesures prophylactiques; dépenses diverses.	10,000 »	
Art. 50. Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la commission nationale de la petite bourgeoisie.	25,000 »	
Art. 51. Etablissement d'un laboratoire d'étalonnage électrique	80,000 »	
Total du budget du ministère de l'industrie et du travail. . fr.		21,917,917 »

144. — 22 mai 1906. — Loi portant érection de la commune de Les Hayons (province de Luxembourg) (1). (Monit. des 25-26 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La section de Les Hayons est séparée de la commune de Dohan (province de Luxembourg) et érigée en commune distincte.

La limite séparative des deux communes est fixée telle qu'elle est indiquée au plan annexé à la présente loi par une ligne sinueuse et anguleuse, marquée d'un liséré orange, sous les lettres A, B, C, D, E, F, G, H.

Art. 2. Le nombre des membres du conseil communal est fixé à sept pour Les Hayons et est maintenu à ce chiffre pour Dohan.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, M. J. DE TROOZ.)

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1905-1906.

Documents parlementaires. — Projet de loi et exposé des motifs. Séance du 21 mars 1906. — Rapport. Séance du 30 mars 1906.

Annales parlementaires. — Vote. Séance du 10 mai 1906, p. 1732.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 11 mai 1906.

Annales parlementaires. — Vote. Séance du 18 mai 1906, p. 485

145. — 23 mai 1906. — Loi contenant le budget du ministère des finances et des travaux publics pour l'exercice 1906 (2). (Monit. des 25-26 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget du ministère des finances et des travaux publics pour l'exercice 1906 est fixé :

1^o Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-cinq millions cent septante-trois mille deux cent quatre-vingt-deux francs . . . fr. 35,173,282

2^o Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de deux millions quatre cent quarante mille francs 2,440,000

Soit, ensemble, à la somme de trente-sept millions six cent treize mille deux cent quatre-vingt-deux francs . . . fr. 37,613,282

conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances et des travaux publics, M. le comte DE SMET DE NAEYER.)

(2) Session de 1905-1906.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi, n^o 4XII, p. 56 à 58. — Rapport, n^o 143. — Amendements, n^o 192.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 11 mai 1906, p. 1775 à 1781.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Projet de loi, n^o 68. — Rapport, n^o 71.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance des 16-17 mai 1906, p. 389 et 397 et 398 à 410.

Budget du ministère des finances et des travaux publics pour l'exercice 1906.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
Première section. — Dépenses ordinaires.		
CHAPITRE PREMIER. — ADMINISTRATION CENTRALE.		
Art. 1 ^{er} . Traitement du ministre	21,000 »	
Art. 2. Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de provinces détachés à l'adminis- tration centrale. — Traitements de disponibilité.	1,794,000 »	
Art. 3. Honoraires des avocats et des avoués du département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	105,000 »	2,487,200 »
Art. 4. Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonction- naires, employés et gens de service de l'administration centrale.	34,050 »	
Art. 5. Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.	492,300 »	
Art. 6. Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires.	13,950 »	
Art. 7. Service de la monnaie	16,400 »	
Art. 8. Documents statistiques	10,800 »	
CHAPITRE II. — ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.		
Art. 9. Traitements d'activité et de disponibilité des agents du Trésor.	189,400 »	
Art. 10. Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor.	61,400 »	250,200 »
CHAPITRE III. — ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.		
Art. 11. Surveillance générale. — Traitements	485,800 »	
Art. 12. Service de la conservation du cadastre. — Traitements	1,054,000 »	
Art. 13 et 14. Service des contri- { Traitements fixes butions directes, des accises { Remises proportionnelles et in- de la comptabilité demnités (crédit non limitatif)	3,215,000 » 2,503,000 »	
Art. 15. Service des douanes et de la recherche maritime	6,980,000 »	
Art. 16. Service des essais des ouvrages d'or et d'argent	3,500 »	
Art. 17. Service des laboratoires.	26,500 »	15,763,225 »
Art. 18. Suppléments de traitement	280,000 »	
Art. 19. Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés	35,000 »	
Art. 20. Frais de bureau et de tournées.	104,000 »	
Art. 21. Indemnités, primes et dépenses diverses	820,000 »	
Art. 22. Police en matière de douane et d'accise	15,000 »	
Art. 23. Matériel	236,425 »	
CHAPITRE IV. — ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.		
Art. 24. Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.	678,200 »	
Art. 25. Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés	18,000 »	
Art. 26. Frais de bureau et dépenses diverses	35,300 »	
Art. 27. Traitements du personnel du domaine	95,000 »	
Art. 28. Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,500,000 »	2,415,000 »
Art. 29. Matériel (y compris une somme de 4,500 francs en charge temporaire)	25,000 »	
Art. 30. Dépenses du domaine	62,000 »	
Art. 31. Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 »	
CHAPITRE V. — ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES DANS LES PROVINCES.		
<i>Affaires générales.</i>		
Art. 32. Etudes de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres,		

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'administration des ponts et chaussées. — Congrès de navigation	50,000 »	
<i>Routes et bâtiments civils.</i>		
Art. 33. Routes : entretien, amélioration, redressement, plantations Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entre- tien. Frais d'expertise. Subsidés	6,400,000 »	
Art. 34. Plantations nouvelles; frais d'expertise	83,000 »	
Art. 35. Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restaura- tion, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des ponts et chaussées. Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). Impositions. Divers (y com- pris une somme de 200,000 francs en charge temporaire)	4,250,000 »	
Art. 36. Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des envi- rons : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fourni- tures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.	90,000 »	
<i>Travaux hydrauliques.</i>		
Art. 37. Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plan- tations et lignes télégraphiques; entretien ordinaire et extraordi- naire, amélioration, administration	2,500,000 »	
Art. 38. Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, améliora- tion, établissement, exploitation	52,000 »	14,163,607 .
Art. 39. Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordi- naire, amélioration, administration. Boisement des dunes domai- niales. Travaux intéressant l'hygiène; subsides	900,000 »	
<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>		
Art. 40. Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traite- ments, frais de bureau et de déplacements. — Inspection en province des services d'exécution : frais de déplacements des fonctionnaires chargés de l'inspection générale. — Jurys d'examen : frais divers	4,384,700 »	
Art. 41. Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subal- ternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers	1,479,225 »	
Art. 42. Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spé- cial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traite- ments, indemnités, frais de déplacement. Jurys d'examen : frais divers. Gardiens de monuments : frais d'habillement	238,682 »	
<i>Annales des travaux publics.</i>		
Art. 43. Publication du <i>Recueil</i> . Rémunération d'auteurs; frais de bureau, matériel, clichés, divers	44,000 »	
<i>Traitements de disponibilité.</i>		
Art. 44. Traitements temporaires de disponibilité	20,000 »	
CHAPITRE VI. — PENSIONS ET SECOURS.		
Art. 45. Premier terme des pensions à accorder éventuellement (<i>crédit non limitatif</i>)	35,550 »	
Art. 46. Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fon- ctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans		87,050 .

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents	51,500 »	
CHAPITRE VII. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
Art. 47. Dépenses imprévues non libellées au budget. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 46.	7,000 »	7,000 »
Total. fr.		35,173,282 »
Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.		
CHAPITRE VIII. — SERVICES DIVERS.		
<i>Administration des ponts et chaussées.</i>		
Art. 48. Palais de justice de Gand. Appropriation et transformation.	50,000 »	
Art. 49. Observatoire royal à Uccle. Travaux d'aménagement	280,000 »	
Art. 50. Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Mons	100,000 »	
Art. 51. Agrandissement des bureaux et de l'hôtel du gouvernement provincial à Anvers	100,000 »	
Art. 52. Achèvement de l'hôtel du gouvernement provincial, à Bruges.	300,000 »	
Art. 53. Ruines de l'abbaye de Villers	100,000 »	
Art. 54. Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt. Travaux de parachèvement	150,000 »	
Art. 55. Escaut. Construction d'embarcadères. — Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration	100,000 »	2,440,000 »
Art. 56. Sambre canalisée. Amélioration, expropriations et travaux.	300,000 »	
Art. 57. Meuse. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration	60,000 »	
Art. 58. Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration de maisons	50,000 »	
Art. 59. Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés.	60,000 »	
Art. 60. Canal de dérivation de la Lys. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration	100,000 »	
Art. 61. Canal de Charleroi à Bruxelles. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration	150,000 »	
Total du budget du ministère des finances et des travaux publics . . . fr.		37,613,282 »

146. — 23 mai 1906. — Arrêté royal déterminant le cadre du personnel permanent de l'Institut cartographique militaire. (Monit. du 24 mai 1906.)

147. — 24 mai 1906. — Arrêté royal par lequel une succursale est érigée, sous le vocable de Saint-Julien, au quartier de la Chasse royale à Auderghem. (Moniteur du 30 mai 1906.)

148. — 24 mai 1906. — Loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1906 (1). (Monit. du 30 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

(1) Session de 1905-1906.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi, n° 140. — Rapport, n° 172. — Amendements, page 33 du rapport (n° 172), n° 198. — *Annales parlementaires* de la séance du 11 mai.